37	ROMIER * MARC JEAN-CLAUDE	18-09-69			Anglais			x		
38	ROUCH * GUY OLIVIER	12-01-68		conserve	Anglais					
39	ROUX * GUILLAUME CHARLES HENRI	14-12-69			Anglais					
40	SANTINI * VERONIQUE MARIE ODILE	26-12-68			Anglais	x				
41	SANZ * CAROLE JOSEE	25-10-68			Espagnol					
42	SEMENZATO * Michelle CLAIRE	31-05-67		conserve	Espagnol					
43	SERRANO * LAURENT VINCENT	26-01-67		repasse	Espagnol		x			
44	SEVOZ * CAROLINE MARIE HELENE	15-08-69			Anglais					
45	TERRISSOL * ISABELLE MAGUY	08-12-70			Anglais					
46	TOHME * ANTOINE	15-09-69			Arabe					
47	TROUILLET * SEVERINE MARIE	01-12-69			Anglais			x		

RÉCAPITULATIF ÉPREUVES FACULTA

(pour les langues obligatoires et les options, utiliser le t

Totaux	GARÇONS	25
	FILLES	22
	GÉNÉRAL	47

— Les candidats peuvent opter pour deux épreuves facultatives au maximum.
Ne sont retenus que les points excédant 10. Ces points entrent en ligne de compte
1er groupe, soit pour l'admission à l'issue du deuxième groupe d'épreuves. Les
épreuve obligatoire ne peuvent être choisies pour les épreuves facultatives.
Restriction analogue pour les candidats des séries :

A3 (option Arts Plastiques) qui ne pourront choisir l'épreuve facultat
A3 (option Éducation Musicale) qui ne pourront choisir l'épreuve facu
B qui ne pourront choisir les épreuves facultatives : Économ
C D D' E qui ne pourront choisir les épreuves facultatives : Science
C D D' qui ne pourront choisir les épreuves facultatives : Science